



Aujourd'hui, le conseil des ministres a étudié le projet de loi portant réforme des collectivités territoriales. Nous en connaissons déjà l'essentiel, pour ceux qui s'intéressent au sujet, puisque, la veille, Nicolas Sarkozy l'avait présenté en reprenant l'essentiel du rapport du comité dirigé par Edouard Balladur.

Ce texte de loi, qui suscite bien des interrogations même à droite, se veut un « big bang » administratif. Il a pour objectif affirmé d'en « finir avec le mille-feuilles administratif » de la France. Ce faisant, il s'attaque, **au nom de l'intégration de la France dans l'Union européenne**, aux fondements de l'organisation républicaine de notre pays. Derrière une volonté de « simplifier » l'organisation et l'articulation entre les différentes collectivités territoriales, je considère qu'il s'agit d'une nouvelle offensive contre le système français de protection collective et de solidarité républicaines.

Si je ne suis pas opposé à la recherche d'une meilleure efficacité dans l'action publique, je ne partage pas du tout les raisons de la réforme voulue par le rapport du Comité pour la réforme des collectivités territoriales. En effet, le premier argument mis en avant reste la question du « coût » de l'action publique. Hier matin, le Président de l'UMP... pardon, le président de la République a indiqué, dans les attendus du projet de loi, que les collectivités devaient « contribuer à la réduction de nos dépenses publiques ». Le rapport Balladur avait été encore plus précis : « Le premier objectif serait la simplification administrative et **la limitation des coûts de fonctionnement et de coordination des structures** ».

### **Le bien commun demeure primordial**

Le deuxième objectif fixé par le comité Balladur, et par le Président de la République, consiste à adapter l'organisation politique de la France à la vision économique libérale en vigueur. La lecture du texte est édifiante et je cite : « La structure de l'administration territoriale française n'est **pas adaptée aux exigences du développement économique** de notre pays ». A mon

humble avis, ce n'est pas le rôle du service public que d'accompagner le seul développement économique. Pour les élus de ma sensibilité, la dimension sociale du service public, le bien commun de tous les habitants de ce pays, demeure primordiale.

De fait, quand le président de la République parle de « réformer » et de « simplifier » l'administration territoriale, je répons « renforcer la pertinence de l'action publique locale », donc l'action **politique** et le **service public**.

Par conséquent, avec mes amis, je m'oppose totalement à l'objectif qui serait celui de réduire le nombre de communes. La commune demeure l'échelon de base de l'action publique, c'est l'échelon légitimé par les citoyens comme le montre le taux de participation aux scrutins municipaux qui reste parmi les plus élevés. L'analyse selon laquelle le nombre de communes « constitue une source d'augmentation de la dépense publique » est ahurissante. Pour étayer mon propos, je me réfère au rapport du comité Balladur qui est contraint de reconnaître : « Il faut respecter le maillage communal actuel, dont les atouts ne doivent être sous-estimés ni en termes de **vitalité de la démocratie locale** ni au regard de la **qualité des services rendus aux citoyens, au plus près de leurs besoins**.

»

### **Le conseiller territorial à la sauce anglaise**

En corollaire, les élus du Parti de Gauche que nous sommes considèrent que la réduction du nombre d'élus ne saurait constituer en soi un objectif. S'il y a des difficultés à trouver des postulants, comme le pointe le rapport, cela a surtout rapport à **l'absence de véritable statut de l' élu** , permettant à la fois de sécuriser le parcours de vie de l' élu et donc de susciter de nombreuses vocations.

Pour en revenir au projet de loi, la Région et l'intercommunalité deviennent les échelons privilégiés de l'organisation territoriale mise en avant par le président de la République. A telle enseigne que la fusion des Départements et des Régions - je devrais dire l'absorption des Départements par les Régions - ainsi que le regroupement autoritaire des communes au sein d'intercommunalités d'ici à 2014 sont érigés en nécessités absolues. Régions et intercommunalités sont, au passage, les deux niveaux d'intervention les plus éloignés des citoyens. Ce sont aussi ceux qui correspondent aux critères libéraux en vigueur en termes d'organisation administrative et politique de la Commission européenne, telle qu'elle est formalisée dans le traité de Lisbonne.

Je veux pouvoir revenir ici sur un point particulier : la création d'un nouvel élu, le conseiller territorial, qui siègerait dans l'assemblée créée par la fusion des Départements et des Régions. Le mode de désignation de ce nouveau conseiller territorial me surprend. Monsieur Sarkozy propose d'utiliser le mode de désignation pour les membres de la Chambre des communes en Grande-Bretagne : le scrutin uninominal à un tour. Pour ceux à qui cela ne dit rien, le principe est clair : sera élue la personne arrivée en tête du scrutin, même sans dépasser la barre des 50 %. C'est assez effarant comme déni de démocratie. Le président de la République voudrait s'assurer une majorité inamovible de droite tout en imposant le bipartisme, dont toute l'histoire montre que les Français n'en veulent pas, qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

### **Axe Commune-Département-Etat**

Au Parti de Gauche, a contrario du projet de loi qui nous est présenté en ce moment, nous

défendons l'axe Commune-Département-État. Cet axe, qui privilégie le rapport de proximité avec le citoyen et la mise en œuvre d'un système de solidarité républicaine et collective au plus près des habitants me semble toujours le plus adapté aux besoins actuels que la vision libérale et la main invisible du marché. Car nous savons bien ce qu'il en advient avec le marché : ceux qui peuvent payer ont accès aux dispositifs de protection individuelle, les autres crèvent dans le ruisseau.

Je veux en terminer avec quelques propositions qui apparaissent certainement en filigrane de ma critique du projet de réforme institutionnelle. Mais les choses vont toujours mieux en le disant.

Pour ce qui me concerne, mais je crois pouvoir exprimer la position de mon parti, je réaffirme la prééminence de la Commune comme échelon de base de la démocratie locale. Cela implique, évidemment, que la base du regroupement des communes au sein de structures de coopération doit rester la volonté politique et le projet. Cela implique le respect absolu du principe constitutionnel de libre administration des communes.

### Jacobinisme

En termes de moyens, nos propositions ont besoin d'une vraie réforme de la taxe professionnelle, avec modification de son assiette de calcul prenant en compte, au-delà des 3 % actuels, la plus-value, ce qui constituerait un vrai outil de redistribution des richesses produites sur nos territoires. Bien entendu, il serait bien que l'Etat respecte la loi qui lui impose la compensation à l'euro près des dépenses générées par les transferts de compétence dans le cadre des lois de décentralisation. Vous me passerez l'ironie qui perce sous ce propos.

Et, comme j'assume tranquillement mon jacobinisme, je n'hésite pas à dire que la démocratie dont nous avons besoin, dont ont besoin les habitants de ce pays, nécessite la recentralisation de certaines compétences afin d'assurer une vraie égalité des droits de tous. Car l'égalité des droits est le fondement de notre démocratie. C'est pourquoi l'État doit reprendre, en plein exercice, certaines compétences comme l'aménagement du territoire, le financement des infrastructures ainsi que des moyens de transport, afin de garantir l'égalité entre les différents territoires, les deux étant liés. Cela est aussi valable pour les missions de Police. Je n'hésite pas à dire que les agents des polices municipales seraient bien plus efficaces s'ils étaient reversés dans les unités de police nationale de proximité, dans tous nos quartiers. Enfin, je défends la création d'un grand service public national de l'Eau sur le modèle d'EDF-GDF tel que cette entreprise a été créée en 1945, de manière à assurer la péréquation tarifaire et l'égalité d'accès de tous à une eau de qualité...

Oui, pour les élus du Parti de Gauche, la nouvelle démocratie passe d'abord et avant tout par la restauration des valeurs républicaines, étant entendu que la République n'est pas neutre puisqu'elle constitue un outil d'émancipation. Elle passe aussi, et surtout, par la restauration de l'égalité devant les droits dont le service public est le seul et meilleur garant.